

Lundi 3 mai 2010



**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

## **AFFAIRES COURANTES**

### **DÉPÔT DE PROJETS DE LOI**

M<sup>me</sup> la ministre OSWALD

(N° 32) — *Loi modifiant la Loi sur la protection des personnes recevant des soins/The Protection for Persons in Care Amendment Act*

M. HAWRANIK

(N° 222) — *Loi sur les droits des aînés/The Seniors' Rights Act*

M<sup>me</sup> TAILLIEU

(N° 224) — *Loi modifiant la Loi sur l'examen public des activités des corporations de la Couronne et l'obligation redditionnelle de celles-ci/The Crown Corporations Public Review and Accountability Amendment Act*

M<sup>me</sup> BRICK

(N° 225) — *Loi modifiant la Loi sur la santé publique (réglementation de l'utilisation des appareils de bronzage)/The Public Health Amendment Act (Regulating Use of Tanning Equipment)*

### **PÉTITIONS**

M. EICHLER

M<sup>me</sup> DRIEDGER

M. LAMOUREUX

M. DERKACH

M. MCFADYEN

M. BRIESE

M. SCHULER

M<sup>me</sup> STEFANSON

**RAPPORTS DE COMITÉS**

**DÉPÔT DE RAPPORTS**

**DÉCLARATIONS DE MINISTRE**

**QUESTIONS ORALES**

**DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ**

**GRIEFS**

## **ORDRE DU JOUR**

### **AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT**

**COMITÉ PLÉNIER**

**COMITÉ DES SUBSIDES**

(15 h 51 min)

(Assemblée — Affaires autochtones et du Nord)

(salle 255 — Infrastructure et Transports)

(salle 254 — Conservation)

---

### **DEUXIÈME LECTURE**

M. le *ministre* LEMIEUX

(N<sup>o</sup> 3) — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg et la Loi sur les municipalités (biens abandonnés)/The City of Winnipeg Charter Amendment and Municipal Amendment Act (Derelict Property)*

M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD

(N<sup>o</sup> 4) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail/The Workplace Safety and Health Amendment Act*

M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK

(N<sup>o</sup> 5) — *Loi sur le report des majorations de taxes foncières visant les chalets (modification de la Loi sur l'aide en matière de taxes foncières et d'isolation thermique des résidences)/The Cottage Property Tax Increase Deferral Act (Property Tax and Insulation Assistance Act Amended)*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M<sup>me</sup> la *ministre* ALLAN

(N<sup>o</sup> 6) — *Loi modifiant la Loi sur l'Association des commissaires d'écoles du Manitoba/The Manitoba Association of School Trustees Amendment Act*

M. le *ministre* SWAN

(N° 7) — *Loi modifiant le Code de la route (suspension de permis de conduire en cas d'infractions se rapportant au trafic de drogues)/The Highway Traffic Amendment Act (Suspending Drivers' Licences of Drug Traffickers)*

M. le *ministre* ASHTON

(N° 8) — *Loi modifiant le Code de la route (précautions que doivent prendre les conducteurs qui s'approchent de dépanneuses ou d'autres véhicules désignés)/The Highway Traffic Amendment Act (Safety Precautions to Be Taken When Approaching Tow Trucks and Other Designated Vehicles)*

M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD

(N° 9) — *Loi modifiant la Loi sur le permis d'électricien/The Electricians' Licence Amendment Act*

M. le *ministre* BJORNSON

(N° 10) — *Loi modifiant la Loi sur les procédures contre la Couronne/The Proceedings Against the Crown Amendment Act*

M. le *ministre* BLAIKIE

(N° 12) — *Loi sur le Fonds du patrimoine mondial Pimachiowin Aki/The Pimachiowin Aki World Heritage Fund Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* SWAN

(N° 13) — *Loi modifiant la Loi sur les recours civils contre le crime organisé/The Civil Remedies Against Organized Crime Amendment Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* SWAN

(N° 14) — *Loi sur le contrôle des gilets de protection balistique et des véhicules blindés/The Body Armour and Fortified Vehicle Control Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* BJORNSON

(N° 15) — *Loi sur les franchises/The Franchises Act*

M. le *premier ministre* SELINGER

(N° 16) — *Loi modifiant la Loi sur l'Ordre du Manitoba/The Order of Manitoba Amendment Act*

M. le *ministre* CHOMIAK

(N° 17) — *Loi modifiant la Loi sur les biocarburants/The Biofuels Amendment Act*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* ROBINSON

(N° 18) — *Loi modifiant la Loi sur le Fonds de développement économique local/The Communities Economic Development Fund Amendment Act*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* SWAN

(N° 19) — *Loi sur la protection contre la violence familiale et l'intérêt supérieur des enfants (modification de dispositions législatives concernant le droit de la famille)/The Protection from Domestic Violence and Best Interests of Children Act (Family Law Statutes Amended)*

M<sup>me</sup> la *ministre* MCGIFFORD

(N° 20) — *Loi modifiant la Loi sur le Collège universitaire du Nord/The University College of the North Amendment Act*

M. le *ministre* ASHTON

(N° 21) — *Loi modifiant le Code de la route (dispositifs d'immobilisation et sacs gonflables)/The Highway Traffic Amendment Act (Immobilizers and Air Bags)*

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 22) — *Loi modifiant la Loi sur les caisses populaires et les credit unions/The Credit Unions and Caisses Populaires Amendment Act*

M<sup>me</sup> la *ministre* ALLAN

(N° 23) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*

M. le *ministre* ROBINSON

(N° 24) — *Loi sur la reconnaissance des langues autochtones/The Aboriginal Languages Recognition Act*

M. le *ministre* SWAN

(N° 25) — *Loi modifiant la Loi sur la preuve au Manitoba (établissement d'une liste d'organisations criminelles)/The Manitoba Evidence Amendment Act (Scheduling of Criminal Organizations)*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* RONDEAU

(N° 26) — *Loi modifiant la Loi sur la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances/The Addictions Foundation Amendment Act*

M. le *ministre* BLAIKIE

(N° 27) — *Loi sur le parc provincial du patrimoine d'Upper Fort Garry/The Upper Fort Garry Heritage Provincial Park Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* SWAN

(N° 28) — *Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules/The Drivers and Vehicles Amendment Act*

M<sup>me</sup> la *ministre* MCGIFFORD

(N° 29) — *Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire et modifications concernant la Loi sur le Conseil de l'enseignement postsecondaire et la Loi sur l'administration scolaire/The Advanced Education Administration Act and Amendments to The Council on Post-Secondary Education Act and The Education Administration Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* SWAN

(N° 30) — *Loi sur le renforcement des mesures d'exécution relatives aux paiements de pension alimentaire familiale et modifications diverses (modification de diverses dispositions législatives)/The Strengthened Enforcement of Family Support Payments and Miscellaneous Amendments Act (Various Acts Amended)*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK

(N° 31) — *Loi d'exécution du budget de 2010 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2010*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

---

## FEUILLETON DES AVIS

### AVIS DE MOTIONS POUR MARDI

M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK

(N° 33) — *Loi sur la transparence et la responsabilité en matière de partenariats public-privé/The Public-Private Partnerships Transparency and Accountability Act*

## **AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI**

### **PROPOSITIONS**

M. PEDERSEN — Ingérence politique au sein des sociétés d'État

7. Attendu :

que les sociétés d'État ont le mandat d'offrir aux Manitobains des produits et des services de manière efficace;

que pour remplir leur mandat, ces sociétés ont besoin d'une certaine autonomie et liberté face à toute ingérence politique de la part du gouvernement;

que les sociétés d'État, telles Hydro-Manitoba et la Société d'assurance publique du Manitoba, ont été victimes d'ingérence politique excessive de la part du présent gouvernement provincial;

que cette ingérence politique se manifeste notamment dans la décision de construire la ligne de transport d'électricité à haute tension BiPole III du côté ouest du lac Manitoba ainsi que la décision de forcer la Société d'assurance publique du Manitoba à couvrir les frais liés aux cartes d'identité améliorées et à la délivrance des permis des conduire;

que les conséquences de cette ingérence politique comprennent l'épuisement des ressources financières des sociétés d'État à des fins politiques, l'augmentation de la dette et l'incapacité de prendre des décisions qui servent les intérêts des contribuables;

que les contribuables manitobains seront touchés par ces conséquences, qu'elles se traduiront par une augmentation des coûts et qu'elles mettront à risque les futures générations de contribuables manitobains qui seront obligés de payer pour ce gaspillage par le biais d'impôts et de frais élevés,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à mettre fin à son ingérence politique dans la gestion financière des sociétés d'État et à insister plutôt sur la reddition de compte aux Manitobains.

---

### **AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ**

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mercredi 5 mai 2010, à 17 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport du vérificateur général intitulé « Audit of the Workplace Safety and Health » et daté de février 2007.

\* \* \*

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mercredi 19 mai 2010, à 19 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- rapport du vérificateur général intitulé « Audit of the Province's Management of Contaminated Sites and Landfills » et daté d'octobre 2007;
- rapport du vérificateur général intitulé « Special Audit: Rural Municipality of La Broquerie » et daté de mars 2008.

\* \* \*

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mercredi 2 juin 2010, à 19 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport du vérificateur général intitulé « Report to the Legislative Assembly – Audits of Government Operations » et daté de novembre 2009 — Chapitre 1 : « Meeting Manitoba's Obligations Under the 1997 Treaty Land Entitlement Framework Agreement ».

\* \* \*

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mercredi 18 août 2010, à 19 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- rapport du vérificateur général sur la vérification des comptes publics pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2008;
- comptes publics pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2008 (Volumes 1, 2, 3 et 4);
- rapport du vérificateur général sur la vérification des comptes publics pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2009;
- comptes publics pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2009 (Volumes 1, 2, 3 et 4).

\* \* \*

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mercredi 22 septembre 2010, à 19 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport du vérificateur général intitulé « Report to the Legislative Assembly – Audits of Government Operations » et daté de novembre 2009 — Chapitre 2 : « Personal Care Homes Program ».

\* \* \*

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mercredi 20 octobre 2010, à 19 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport du vérificateur général intitulé « Report to the Legislative Assembly – Audits of Government Operations » et daté de novembre 2009 — Chapitre 3 : « Assessment Services Branch ».

\* \* \*

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mercredi 3 novembre 2010, à 19 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- rapport du vérificateur général intitulé « Report to the Legislative Assembly – Audits of Government Operations » et daté de novembre 2009 — Chapitre 4 : « Members' Allowances »;
- rapport du vérificateur général intitulé « Operations of the Office » pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2009.

\* \* \*

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mercredi 17 novembre 2010, à 19 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport du vérificateur général intitulé « Follow-Up of Previously Issued Recommendations » et daté de mars 2010.

---